



## CRITÈRES DE SÉLECTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE POUR UNE INSCRIPTION EN 1<sup>ère</sup> ANNÉE DE THÈSE DE DOCTORAT

- **Le projet de thèse (7 points)**

Originalité – authenticité ; note /4 points

Pertinence du projet ; note /3 points

- **Les sources de financement (6 points)**

Oui ; Nature (Fonds, contrats doctoraux...) ; score 6 points

Non ; score 0 points

- **Les performances académiques du candidat (5 points)**

- Temps mis pour l'obtention du MASTER

2 ans ; score : 5 points

3 ans ; score : 3 points

>4 ans ; score : 1 points

- Moyenne du MASTER

≥14 de moyenne ; score 3 points

Entre 12 et 14 de moyenne ; score 2 points

12 de moyenne ; score 1 point

>12 de moyenne ; score 0 point

- Nombre de mentions obtenus

Au moins 1/3 des UE du MASTER avec une mention ; score 2points

- **L'accord d'un enseignant-chercheur de rang A ou un chercheur de rang équivalent, pour assurer l'encadrement des travaux de recherches (le nombre maximum d'étudiants par enseignant habilité est de 04) (2 points)**



**Les candidats seront classés par ordre de mérite à l'issu du tri sur la base des critères ci-dessus. Si les candidats ont le même nombre de points, le classement se fera en fonction de l'importance du poids des critères.**